

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 09 janvier 2023

Le 09 janvier 2023, à 20h, s'est réuni le conseil municipal dans la salle de la mairie, suivant la convocation adressée le 05/01/2023.

Présidente : Mme DURAND Marie-Christine

Membres Présents : Mmes DEMOMENT-SOUBEYRAND-MICHEL-EBERLAND-SUSSELIN-GIL

Mrs MARAINE-CHAMPETIER-VINCENT-CERVINO

Secrétaire de séance : Mme GIL

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Mme la Maire ouvre la séance.

Ordre du jour de la séance :

-Approbation du P-V du conseil municipal du 14/12/2022

-Délibération pour solliciter une subvention de l'Etat, de la Région, du Département pour la vidéo protection, incluant l'alarme de la mairie, et la création d'un nouveau raccordement Enedis.

-Préparation des Vœux du 13 janvier 2023

-Organisation et fonctionnement du conseil municipal

-Divers

Délibération adoptée :

Délibération 01-2023 : Sollicitation d'une subvention de l'état, le Département, la Région, pour la vidéo protection, en incluant l'alarme de la mairie, et la création d'un nouveau raccordement Enedis.

Mme la maire informe le conseil qu'il y a la possibilité de demander :

-Une subvention de l'Etat par l'intermédiaire de la DETR à hauteur de 40 % du montant total H.T

-Une subvention du Département par l'intermédiaire du dispositif Atout Ruralité à hauteur de 30 % du montant total H.T

-Une subvention de la Région sur le restant à réaliser, et 20 % d'autofinancement par la commune.

Le conseil municipal, autorise Mme la Maire à solliciter les aides de l'Etat, du Département et de la Région pour la Vidéo protection, incluant l'alarme de la mairie et la création d'un nouveau raccordement par Enedis et à signer tout document du dossier de demande de subvention.

Adopté à l'unanimité.

Teneur des discussions au cours de la séance :

1-Vœux : tous les membres du conseil municipal sont présents. Installation de la salle et préparation du buffet vendredi 13 à 16h.

2- Conseil intercommunal des enfants : un règlement intérieur a été proposé aux membres de la commission. Une réunion est prévue le mercredi 11.01.2023 pour en discuter et prévoir la première réunion du conseil municipal des enfants.

3- Demande de la Compagnie « les Fous sans blanc » : elle propose de venir présenter un spectacle au cours de la semaine du 16 au 22 avril. Une réponse leur sera apportée après la réunion du comité d'animation afin de programmer au mieux les différentes activités.

4- Organisation et fonctionnement du conseil municipal : il est discuté du rôle de chacun et de l'organisation à mettre en place dans ce sens.

5- Divers :

-Des demandes ont lieu pour louer uniquement la partie cuisine de la salle Papillon. Après discussion, il est décidé de ne pas louer cette partie, mais de proposer occasionnellement la salle de l'ancienne école à la demi-journée pour le montant de 50 € et une caution de 100 €, à partir du samedi 14h.

- M. Alazard, de la pharmacie de Vogüé, participant à des actions humanitaires au Sénégal propose qu'il soit fait une collecte de vêtements et de chaussures d'été (shorts, T-shirts, tongs, claquettes...) pour des enfants de trois à 10 ans.

Avant de lancer cette collecte, plus de renseignements sont nécessaires pour voir quelle organisation à mettre en place.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

La secrétaire de séance :
Delphine GIL

La Maire,
Marie-Christine DURAND